

CHARTRE DES PAYSAGES (Document Préliminaire)



Ville de Gaspé

SERVICE DE L'URBANISME, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

VILLE DE GASPÉ, 2015

3.1.3 Unité Paysagère 3 : Anse-Au-Griffon, Cap-Des-Rosiers, Cap-Aux-Os, Rosebridge

3.1.3.1 Sous-unité 3A : Anse-au-Griffon

Qualités paysagères

Anse-au-Griffon est un des derniers havres de pêche en fonction de la Ville de Gaspé avec celui de Rivière-au-Renard et d'Anse-a-Brillant. Le décor d'Anse-au-Griffon se distingue des autres secteurs de Gaspé comme étant la jonction entre un paysage littoral et un paysage montagneux, de par sa proximité avec le Parc National Forillon. En effet, à une échelle plus humaine, on constate que chaque courbe nous révèle un paysage différent; Anse-au-Griffon aligne panorama après panorama et donc découverte après découverte au fil du parcours. Des ouvertures majestueuses sur la berge s'offrent au visiteur à certains endroits (en allant vers Cap-des-Rosiers), de même que sur Forillon et sur la mer (en allant vers Rivière-au-Renard). Le rang St-Patrice est également un endroit étonnant pour avoir des vues sur le Parc et sur la baie.

Tout comme Cap-des-Rosiers, ce secteur est moins valorisé des touristes alors qu'il gagne à être connu, surtout de par sa proximité avec Forillon. Cependant dans le cas d'Anse-au-Griffon, la zone détient en son centre un havre de pêche, une usine de réfrigération de même qu'un café (dans un bâtiment patrimonial issu de la pêche) qui a déjà subi un effort de réaménagement remarquable. Subséquemment, il pourrait être intéressant de profiter de ce dit réaménagement pour harmoniser davantage les usages. En somme, ce secteur gagne à être valorisé davantage, alors qu'il pourrait devenir un pôle touristique d'importance à Gaspé.

Enjeux

- Pérennité du havre de pêche.
- Couvert forestier en expansion à certain endroit près de la berge. À long terme, les vues sur la mer pourraient être menacées.
- Problématiques reliées aux cours de recyclage (*cours à scrap*).
- Pérennité du village.
- Carrières et sablières.
- Problématiques reliées aux remblais/ déblais.

Éléments remarquables

- Vues panoramiques sur la berge et sur la Parc National Forillon.
- Entrées de village (vues panoramiques sur baie et sur village).
- Halte routière fédérale.
- Centre Culturel Le Griffon, Maison LeBoutillier et Maison aux Lilas.
- Couvert végétal dans secteurs en pente.
- Cour de l'école primaire St-Joseph-Alban.
- Entrepôt frigorifique (Centre culturel Le Griffon).
- Couvert végétal dans les secteurs en pente.

Références dans la documentation municipale

- Zones RT-126, RT-127, M-409, M-410, C-410-1, M-411 au règlement de zonage no.1156-11.

Plan d'action

Orientations	Objectifs
1. Préserver le village de pêcheur.	1.1 Analyser la possibilité d'instaurer un écran tampon autour de l'arrondissement historique du Manoir LeBoutillier.
	1.2 Analyser la possibilité d'instaurer un PIIA au cœur du noyau villageois.
	1.3 Étudier des nouvelles méthodes de préservation de la berge.
	1.4 Encourager le développement mettant en valeur les activités reliées aux pêches du secteur.
	1.6 Intégrer les nouveaux bâtiments à la trame urbaine et aux bâtiments patrimoniaux.
	1.7 Favoriser la restauration de bâtiments désuets.
	1.8 Sensibiliser davantage les détenteurs de cours de recyclage (<i>cours à scrap</i>) au règlement sur les nuisances.
	2. Encourager les relations avec le Parc National Forillon et Escale Gaspésie.
2.2 Faire davantage la promotion du village. Encourager les collaborations avec le parc National Forillon et avec Escale Gaspésie.	
3. Préserver les milieux naturels.	3.1 Préserver le couvert végétal dans les secteurs en pente.
	3.2 Réviser le zonage en ce qui a trait aux remblais/ déblais. Étudier des méthodes permettant des impacts visuels et physiques plus minimes à court terme.

3.1.3.2 Sous-unité 3B : Cap-des-Rosiers

Qualités paysagères

Cap-des-Rosiers est le noyau villageois qui se distingue le plus par ses qualités paysagères exceptionnelles. En effet, il possède une trame architecturale surprenante, très bien conservée et colorée. Sa diversité est d'ailleurs remarquable, alors qu'on retrouve une panoplie de style très différents (tel que le vernaculaire gaspésien d'influence néo-gothique, le vernaculaire gaspésien d'influence néo-classique, le vernaculaire gaspésien d'influence canadienne, le vernaculaire gaspésien d'influence néocoloniale, le moderne et le *boom town*). En plus d'avoir un phare en son centre, elle se distingue par l'insertion remarquable des habitations à loyer modique (HLM) aux bâtiments d'époque déjà présents. Ces habitations viennent savamment ponctuer la trame de leurs façades colorées, au même titre que les bâtiments d'époque, ce qui fait en sorte qu'ils y trouvent

tout autant leur place. Outre ces constructions, le noyau villageois a la chance d’avoir quelques exemples bien conservés de son passé agricole via quelques bâtiments de ferme qui subsistent du côté du Parc National Forillon. De plus, de partout où l’on soit, il est toujours possible d’avoir une vue panoramique sur la berge ou encore sur la montagne...ou encore les deux. En effet, la berge n’étant pas totalement occupée par des constructions, elle s’avère donc beaucoup plus aérée qu’ailleurs et permet une proximité visuelle et physique avec la mer. Ce champ visuel, de même que celui donnant sur le Parc National Forillon, crée ainsi un corridor paysager exceptionnel des deux côtés de la route. Avec sa trame et ses vues, Cap-des-Rosiers constitue définitivement le trésor caché de Gaspé qui gagne à être découvert au sens de la qualité de ces paysages. Des mesures doivent être prises pour en préserver la qualité et pour en faire davantage la promotion.

Enjeux

- Sauvegarde de la berge.
- Problématiques reliées aux cours de recyclage (*cours à scrap*) et aux bâtiments abandonnés.
- Pérennité du village et de ces paysages.
- Problématiques reliées aux remblais/ déblais.

Éléments remarquables

- Qualité et diversité exceptionnelle de la trame architecturale.
- Phare, neigière et église de Cap-des-Rosiers.
- Accès à la berge (visuel et parfois physique) et vues incroyables sur la mer.
- Vues sur montagnes du Parc National Forillon.
- Jersey Cove.
- Intégration des habitations à loyer modique (HLM) à la trame urbaine.
- Couvert végétal dans les secteurs en pente.

Références dans la documentation municipale

- Zones M-412, RT-128 au règlement de zonage no.1156-11.

Plan d’action

Orientations	Objectifs
1. Préserver le noyau villageois.	1.1 Sensibiliser les citoyens au patrimoine agricole du secteur.
	1.2 Développer un affichage municipal rappelant l’affichage d’époque plus attrayant et plus représentatif du secteur.
	1.3 Conserver les efforts citoyens mis en place en ce qui a trait à la qualité architecturale du secteur.
	1.4 Promouvoir l’harmonisation volontaire des bâtiments d’époques à la trame architecturale.
	1.5 Veillez à l’équilibre et à l’intégration harmonieuse des nouvelles constructions à la

	trame urbaine. Étudier la possibilité d'en faire un PIIA.
	1.6 Encourager et préserver la qualité du patrimoine bâti; en faire l'inventaire, en analyser la qualité.
	1.7 Faire une application plus assidue du règlement sur les nuisances en ce qui a trait aux bâtiments abandonnés et aux cours de recyclage (<i>cours à scrap</i>).
	1.8 Procéder à l'examen d'un statut de désignation de paysage culturel patrimonial auprès du MCC en ce qui concerne le noyau villageois.
	1.9 Procéder à l'examen d'un statut d'identification de lieux historique auprès du MCC en ce qui concerne le phare.
	1.10 Faire davantage la promotion du village. Encourager les collaborations avec le parc National Forillon et avec Escale Gaspésie.
	1.11 Pérenniser la symbiose entre le village et les paysages.
2. Prêter une attention particulière aux paysages naturels.	2.1 Développer de manière à permettre à chacun un accès visuel à l'eau et à la montagne. Si nécessaire, restreindre les constructions en bordure de berge.
	2.2 Inventorier les terrains publics.
	2.3 Protéger le concept de berge et sa qualité paysagère.
	2.4 Analyser la possibilité d'implanter une promenade ou encore un belvédère en bordure de berge, notamment dans le secteur de Jersey Cove.
	2.5 Préserver le couvert végétal dans les secteurs en pente.
	2.6 Réviser le zonage en ce qui a trait aux remblais/ déblais. Étudier des méthodes permettant des impacts visuels et physiques plus minimes à court terme.

3.1.3.3 Sous-unité 3C : Rosebridge et Cap-aux-Os

Qualités paysagères

Rosebridge et Cap-aux-Os est un des magnifiques corridors empruntés pour se rendre au Parc National Forillon (PNF) alors qu'il constitue une des 'portes d'entrées' de ce dernier. Il se distingue des autres unités par des accès visuels continuels et panoramiques sur la baie de Gaspé et sur les montagnes du Parc. Cette portion de la ville offre également des ensembles architecturaux d'époque très colorés et perpétuellement encadrés par le PNF, ce qui crée des cartes postales intéressantes. Le couvert végétal y est plutôt important, ce qui donne l'impression que le Parc s'enracine dans le secteur avant même de pouvoir y accéder. Les montagnes du Parc

de même que les maisons d'époque qui s'installent le long du boulevard Forillon confèrent donc à l'ensemble une image pittoresque saisissante.

Ce secteur bénéficie également de deux plages, soit celles de Penouille et de Cap-aux-Os qui ne font qu'augmenter la qualité de ce paysage. D'ailleurs, le petit noyau villageois de Cap-aux-Os, qui est attenant à la plage, gagnerait à être exploité et à être revitaliser davantage, alors qu'il constitue le seul point de service du coin. En somme, Rosebridge et Cap-aux-Os est un secteur de villégiature apaisant se situant entre ville, mer et montagne. Ce filon pourrait être exploité lors de son développement dans les années à venir.

Enjeux

- Développement relié à l'histoire, aux caractéristiques et aux usages existants du noyau villageois de Cap-aux-Os.
- Pérennité du couvert végétal sur propriétés privées tout en conservant quelques fenêtres visuelles sur la baie.

Éléments remarquables

- Couvert végétal du Parc National Forillon.
- Vues sur baie de Gaspé, Gaspé (centre-ville) et Parc National Forillon.
- Pointe de Penouille.
- Plage de Cap-aux-Os.
- Ensembles architecturaux remarquables.

Références dans la documentation municipale

- Zones M-413, RT-130, RT-131, RT-132 au règlement de zonage no.1156-11.

Plan d'action

Orientations	Objectifs
1. Développer en concordance avec le Parc National Forillon.	1.1 Sensibiliser la population au paysage et à la qualité de la trame architecturale.
	1.2 Encourager le développement privilégiant les styles architecturaux d'époque de même que ceux mettant en valeur les vues sur la baie et sur le Parc National Forillon.
	1.3 Développer de façon à permettre un accès visuel à la montagne et à la baie en milieu résidentiel.
	1.4 Réviser le règlement de zonage relativement au réaménagement de terrains résidentiels après construction.
	1.5 Préserver le couvert végétal en milieu résidentiel. Réfléchir à une continuité entre le Parc National Forillon et le quartier.
	1.6 Protéger le concept de berge et sa

	qualité paysagère.
2. Préserver le cœur villageois de Cap-aux-Os.	2.1 Étudier la possibilité d'inscrire la plage de Cap-aux-Os au Plan d'Urbanisme.
	2.2 Revitaliser la plage et le petit noyau l'entourant par l'ajout de mobilier urbain et de végétaux encadrant les vues.
	2.3 Procéder à l'évaluation de la mise en place d'un nouveau PIIA, de façon à préserver les ensembles architecturaux et l'important couvert végétal.
	2.4 Restaurer le stationnement de la plage et encourager les initiatives locales au niveau commercial.
	2.5 Sensibiliser davantage la population à l'entretien de leurs propriétés, notamment en ce qui concerne la tonte des fossés sur terrains construits.

Document préliminaire